

CONSTRUISONS ENSEMBLE



TAXE D'APPRENTISSAGE
2017



DES FORMATIONS DE LA 4^E À BAC+5



Le Groupe Antoine de Saint-Exupéry construit chaque année des liens de plus en plus étroits avec le monde de l'entreprise pour répondre aux besoins en compétences du territoire.

C'est ainsi qu'en 2016, nous avons signé un partenariat avec l'IHEDREA, l'École de Management des Territoires et de l'Agro-business, en vue de son implantation sur le territoire de Vitré, sous la direction du Groupe Saint-Exupéry. Près de 80 % du Pays de Vitré – Porte de Bretagne est valorisé par l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. L'évidence s'est donc imposée de former, pour la première fois en Bretagne, des managers, cadres juridiques et de gestion dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la banque, de l'assurance et de l'expertise foncière.

Pour la formation de ces professionnels, mais aussi plus largement de vos collaborateurs de demain, il nous semble indispensable d'allier théorie et pratique en entreprise, en proposant des parcours diversifiés au sein d'une offre de formation qui s'étend aujourd'hui de la 4^e à Bac+5. Le Groupe Saint-Exupéry, c'est donc de l'apprentissage, de la voie scolaire temps plein, mais c'est aussi la formation tout au long de la vie pour vos salariés déjà en poste.

Acteur majeur du monde de l'enseignement et de la formation sur le Grand Ouest, nous vous proposons un partenariat gagnant. Par le versement de votre taxe d'apprentissage, vous contribuez à la réalisation de nos orientations et de nos projets.

Nous apporter votre soutien, c'est investir sur une autre manière de concevoir l'enseignement et la formation.

J.-M. ESNAULT - Directeur Général

2 VOUS AVEZ LE CHOIX ! MANIÈRES DE CONTRIBUER

CHOIX #1 - Ayez le réflexe Saint-Ex' !

Versez votre taxe d'apprentissage à notre établissement

1.

Affectez votre taxe en indiquant le nom et le CODE UAI de l'établissement (cf tableau ci-dessous).

2.

Choisissez votre organisme collecteur.

La taxe d'apprentissage peut être versée par le biais de l'OCTA de votre choix, à :

- votre Chambre de Commerce
- votre organisme habituel
- notre OCTA partenaire, « OCTALIA » :

OCTALIA

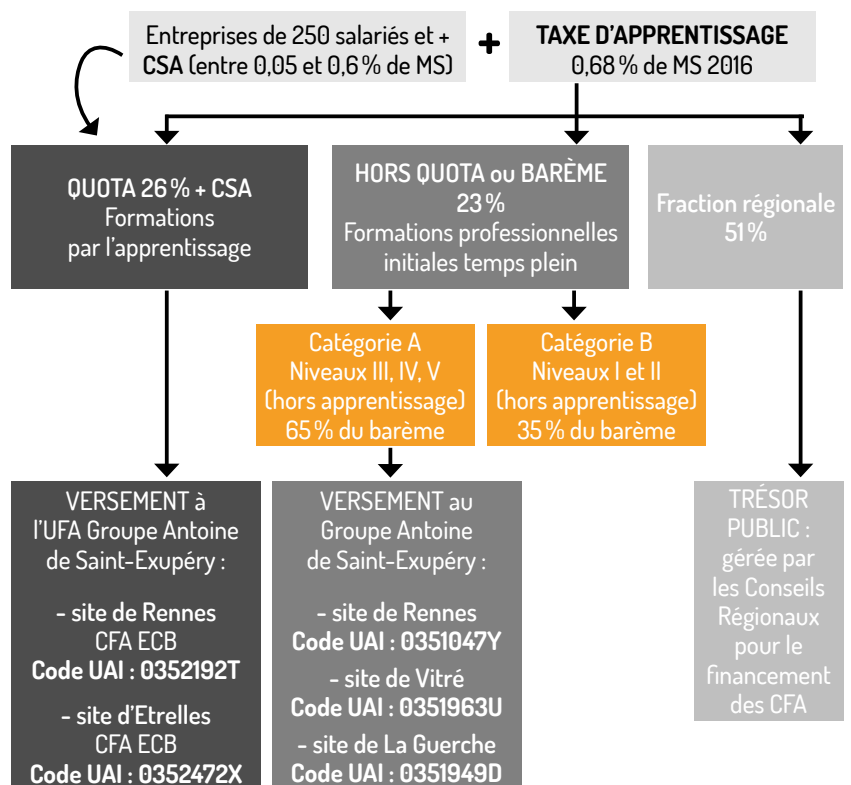
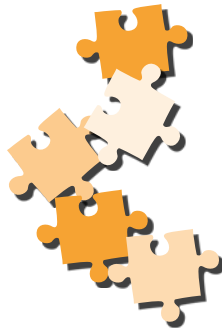
50 rue de la Victoire, 75009 PARIS
www.octalia.org | 01.45.74.33.44

3.

Informez-nous !

Rendez-vous sur notre site

www.groupesaintexupery.fr/taxedapprentissage
et remplissez en ligne votre bulletin d'intention de versement.





MERCI !

En optant pour le CHOIX #1, vous allez oeuvrer pour :

- 1. Une offre de formation adaptée à tous** au travers de modes d'enseignements variés (voie scolaire à temps plein, apprentissage, formation continue) ;
- 2. Le campus de l'IHEDREA à Vitré** qui propose des diplômes uniques en Bretagne, à Bac+4 et Bac+5, et dont la qualité de formation vaut par l'excellence de ses intervenants, composés majoritairement de professionnels ;
- 3. L'achat de matériels pédagogiques, équipements et outils** favorisant un apprentissage au plus près des réalités du marché de l'emploi ;
- 4. L'innovation et l'expérimentation** dans toutes les filières de l'établissement et dans nos modalités d'apprentissage ;
- 5. La prise en charge des dépenses** liées à la rémunération d'intervenants professionnels ;
- 6. Le financement de la scolarité** de jeunes en formation ;
- 7. Le développement de nouveaux programmes**, modèles de formation et ateliers pédagogiques en phase avec les besoins du marché de l'emploi ;
- 8. L'accompagnement personnalisé** pour les jeunes à besoins éducatifs particuliers ;
- 9. Un enseignement centré autour de partenariats** avec le monde professionnel ;
- 10. L'engagement des jeunes** grâce à la mise en place d'actions sociales et humanitaires ;
- 11. L'ouverture sur le monde** via la coopération et la mobilité internationales au travers de stages à l'étranger, pour en faire des citoyens de demain responsables.



CHOIX #2 - Donnez du sens à votre taxe !

Soutenez un projet

Découvrez notre catalogue projets et choisissez de financer une ou plusieurs actions ciblées pour :

- donner un sens concret à votre taxe,
- communiquer sur des thématiques porteuses par votre contribution à leur mise en oeuvre,
- nouer une relation privilégiée avec le Groupe, qui vous assurera un suivi des projets que vous aurez soutenus.

Pour consulter notre catalogue et financer l'un ou l'autre projet, rendez-vous sur notre site www.groupesaintexupery.fr/taxedapprentissage et laissez-vous guider !

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS :

Jard'innovons

Sauvons notre planète, sauvons les abeilles

Learning lab, laboratoire collaboratif d'innovation pédagogique

Poules composteuses et jardin au naturel

Radeaux végétalisés dépolluants

Récup'Création

Tiers lieu : entrepreneuriat, innovation sociale et culture ESS

Retail industry in New-York



LE GROUPE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY, C'EST :

5 établissements : Rennes, Vitré, Etrelles et La Guerche de Bretagne

50 formations pour **300** métiers

Des formations de la **4^e** à **BAC+5**

1 300 à **1 500** apprenants : collégiens, lycéens, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue

8 filières de formation : agriculture, paysage, alimentaire et agroalimentaire, environnement, horticulture, service social, commerce et gestion, ressources humaines et management

Des valeurs fortes : ancrage professionnel, coopération internationale, expérimentation et innovation, arts et culture

Des ateliers pédagogiques répartis sur les 4 sites :

- des espaces dédiés aux services à la personne,
- une école du paysage,
- une animalerie,
- un centre habilité pour des accompagnements V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience),
- une exploitation horticole,
- un atelier agro-équipement,
- un centre d'expérimentation et de technologie alimentaire,
- un prestataire reconnu de Pôle Emploi et de la Mission Locale dans l'accompagnement vers l'emploi et à travers des prestations individuelles et collectives.

Janvier 2016 : signature du partenariat entre l'IHEDREA et le Groupe Antoine de Saint-Exupéry

Septembre 2016 : ouverture du campus IHEDREA Vitré

L'IHEDREA :

- **une grande école de management et de gestion** appliqués à :
 - » l'agriculture,
 - » l'agroalimentaire et à la grande distribution,
 - » la banque et à l'assurance pour une clientèle agricole
 - » l'expertise foncière dans le domaine rural
- **2 campus** : Paris et **un nouveau campus à Vitré** depuis 2016
- **plus de 65 ans d'expérience**
- **70 % de l'équipe pédagogique constituée de professionnels reconnus** dans leur secteur d'activité : avocats, experts fonciers, consultants, cadres dirigeants...
- un cursus pédagogique en **alternance**
- **un titre certifié niveau II**, reconnu par l'Etat et une **poursuite d'études jusqu'à BAC+5**
- **95 % des étudiants embauchés** dans les 6 mois après l'obtention de leur diplôme.



WWW.GROUPESAINTEXUPERY.FR

CONTACT : Mme Marie BAUDUIN

m.bauduin@st-exupery.org | 02.99.59.34.94
Rue Fernand Robert - CS 84233
35042 RENNES